

LA FORMATION DE SOLIER

DU RFS : FORMATION EN ALTERNANCE DIPLOMANTE

Titre de Solier/ère niveau 4 (RNCP34700 nsf 233s)
UAI 0512194H - Code diplôme 46X23304

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Actions de Formation - VAE - Apprentissage

forbo

FLOORING SYSTEMS



2 CENTRES REIMS RENNES

Véronique GÜTHERTZ
Assistante formation
tél : 03 26 77 86 12
fax : 03 26 77 30 07
formation.sarlino@forbo.com
www.forbo-flooring.fr



REIMS
FORBO SARLINO FORMATION
63 rue Gosset
B.P. 62717
51055 Reims cedex
tél : 03 26 77 86 12

Manuel KOSTRZEWA
Animateur formation
06 03 40 42 82
manuel.kostrzewa@forbo.com

RENNES
FORBO SARLINO FORMATION
Allée du Blossé
Z.A. de la Hallerais
35770 Vern sur Seiche
tél : 02 99 41 08 92

Bertrand RICHARD
Animateur formation
06 16 68 87 92
bertrand.richard@forbo.com

AIDES À L'EMBAUCHE

En cotisant à un OPCO (Opérateur de Compétences), vous bénéficiez d'une prise en charge financière de la formation.

Selon les cas, d'autres aides financières de l'état peuvent être obtenues au cas par cas pour les contrats d'embauche. Renseignez-vous auprès de votre centre de formation.

L'entreprise peut être accompagnée par le Centre de Formation pour la mise en place du Contrat de Professionnalisation ou du Contrat d'Apprentissage et/ou la pré-sélection d'un candidat à l'embauche.

FORMATION DE 18 MOIS

52 SEMAINES : EN ENTREPRISE
26 SEMAINES : EN CENTRE DE FORMATION

Un Contrat de Professionnalisation ou un Contrat d'Apprentissage de 18 mois, passés entre une entreprise de pose et un salarié ou un apprenti, qui alterne 52 semaines en entreprise et 26 en centre de formation / CFA Entreprise.

NOUVEAU
Formation en apprentissage
CFA Entreprise



CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment

FFB
UNION
PROFESSIONNELLE
DES METIERS
DE LA FINITION

RFS Le Réseau
de Formation
des Soliers

CONTENU GLOBAL DE LA FORMATION

Bloc 1 : Organiser son intervention de mise en œuvre de revêtements de sols et/ou murs		Bloc 2 : Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols horizontaux		Bloc 3 : Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols avec traitements verticaux et pose de revêtement de murs	
Conseil et dialogue avec les clients et les autres intervenants	69h	Mise en œuvre courante des revêtements de sols PVC en lés collés	101,5h	Mise en œuvre de revêtements PVC en lés et dalles collés avec traitements verticaux	84h
Organisation de l'intervention	113h	Mise en œuvre courante des revêtements de sol Linoleum en lés (collés)	55h	Mise en œuvre des systèmes douche	84h
Traitement et préparation des supports et de la zone d'intervention	84h	Mise en œuvre courante et technique des revêtements de sol textiles en lés - Aiguilleté, Floqué et Tufté (en dalles et lés collés)	49h	Mise en œuvre des revêtements de sol PVC conducteurs et dissipateurs en lés et dalles	17h
		Mise en œuvre courante de dalles et lames collées et de tous systèmes libres ou semi-libres	56h	Mise en œuvre des revêtements Linoleum en lés collés avec traitements verticaux	25h
		Mise en œuvre décorative	49h	Mise en œuvre de marches d'escalier (PVC, Textile, Linoleum)	49h
Examen Bloc 1	18h	Examen Bloc 2	14h30	Examen Bloc 3	28h

L'ÉVALUATION

Se pratique selon 2 méthodes :

- Des évaluations intermédiaires permettent de mesurer et de valider le degré de maîtrise des compétences à atteindre dans chaque module de Formation.
- L'indicateur des résultats repose sur la délivrance d'un titre attestant que le bénéficiaire maîtrise les compétences correspondant à la qualification professionnelle visée. La formation est validée par un examen final et la remise du diplôme en cas de réussite ou d'une attestation reconnaissant l'acquisition de blocs de compétences en cas de réussite partielle. Obtention du **Titre de Solier/Solière niveau 4** (RNCP34700 nsf 233s). Pour l'obtention du Titre par VAE, nous consulter.

L'ALTERNANCE

FORMATION PERFORMANTE 

AVANTAGES 
DE LA VIE PROFESSIONNELLE

L'alternance permet d'assurer une formation performante tout en gardant les avantages de la vie professionnelle.

Dans le cadre du Contrat de Professionnalisation ou du Contrat d'Apprentissage la formation est dispensée dans les Centres signataires de la Charte nationale de Formation. Elle comprend des blocs de formation pratique et de formation générale.

Contrat de travail à durée déterminée, indéterminée ou apprentissage accessible aux jeunes à partir de 16 ans et aux adultes.

Formation en alternance : 52 Semaines en Entreprise et 26 en Centre.

Formation diplômante : validée par un titre de Solier de niveau 4 reconnu par la Convention du bâtiment et enregistré au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles (RNCP).

La rémunération : grâce au Contrat de Professionnalisation ou Contrat d'Apprentissage l'alternant est rémunéré selon les conditions suivantes :

LOGISTIQUE

HÉBERGEMENT : REPAS : TRANSPORT : MATÉRIEL

Les frais d'hébergement, de transport et de repas font l'objet de l'application d'un accord, dans le cadre du contrat de travail signé entre l'entreprise et le salarié.

HÉBERGEMENT

Le Centre de Formation se charge de réserver l'hébergement auprès de ses partenaires.

REPAS

Le repas du midi est organisé par le Centre de Formation.



À PARTIR DE
16 ANS 

ACCESSIBLE AUX ADULTES

TRANSPORT

Les Centres de Formation sont accessibles par des moyens de transports économiques (SNCF, bus de ville...).

MATÉRIEL

Le matériel professionnel est fourni par tous les Centres de Formation.

RÉMUNÉRATION

La rémunération est fonction des éléments suivants

		- de 18 ans	de 18 ans à 20 ans	- de 21 ans	de 21 ans à 25 ans	+ de 26 ans
Contrat de Professionnalisation	Diplôme obtenu < BAC PRO			65% du SMIC	80% du SMIC	100% du SMIC
Contrat de Professionnalisation	Diplôme obtenu > BAC PRO			75% du SMIC	90% du SMIC	100% du SMIC
Contrat d'Apprentissage	1 ^{ère} année d'apprentissage	40% du SMIC	50% du SMIC		55% du SMIC ou SMC	100% du SMIC ou SMC
Contrat d'Apprentissage	2 ^{ème} année d'apprentissage	50% du SMIC	60% du SMIC		65% du SMIC ou SMC	100% du SMIC ou SMC

NOS AVANTAGES

ÉQUIPEMENT :: ENCADREMENT :: AMÉNAGEMENT

ÉQUIPEMENT PAR CENTRE

Locaux

2 Salles de cours

16 cabines d'application individuelles (de 9 à 12m² chacune) et 4 cabines système douche. Locaux en conformité PMR.

Outillage fourni par le centre

Individuel, mécanique et électrique, en usage dans la profession et adapté à l'évolution des techniques et des produits.

Matière d'œuvre consommable

A disposition : tous les revêtements, produits connexes et accessoires. Consommation moyenne : 600m²/session par stagiaire.

Autres moyens pédagogiques

Moyens vidéos techniques : vidéoprojecteurs, téléviseur dans la zone des cabines pour diffusion démonstrations/vidéos/cours...

ENCADREMENT

Spécialisé et expérimenté, agréé par le Réseau de Formation des Soliers.

Appui technique spécifique de la part des fabricants de produits connexes (préparation des supports neufs et anciens, entretien des revêtements linoléum, textile et PVC).

Progression pédagogique simultanée entre technologie et pratique sur la totalité du temps de formation.

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Organisation et articulation des séquences selon une progression prenant en compte les acquis antérieurs et la difficulté des exercices (accompagnement jusqu'à la maîtrise des exercices).

Chaque stagiaire ou apprenti bénéficie d'un suivi individualisé tout au long de sa formation.

Nous sommes en mesure d'adapter notre formation en cas de handicap. Contactez-nous pour plus d'informations à ce sujet.

*“ Faites comme moi,
faites le bon choix.*

*“ Pour votre avenir,
choisissez des Pros...”*

